



Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualifiée a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
Actions de formation par apprentissage

Livret d'accueil

CFA Centre-Alsace
Marcel Rudloff

Année scolaire
2022/2023



2 rue des Papeteries 68000 Colmar



03 89 21 57 40



contact@cfa-colmar.com



www.cfa-colmar.com



Nom et Prénom : _____

Métier préparé : _____

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom / Prénom : _____

Classe : _____

Date de naissance : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Identifiant Net-Yparéo : _____

Mot de passe Net-Yparéo : _____

Suivez-nous sur internet et sur les réseaux sociaux afin de vous tenir informé·e·s des dernières actualités !



<https://www.cfa-colmar.com/>



@cfa_marcel_rudloff



@cfa_marcel_rudloff



@cfamarcelrudloff

ÉDITO



Claude NIERENGARTEN

Directeur

**Je vous félicite
d'avoir choisi notre
établissement
d'excellence pour
vous former à
votre métier de
demain !**

Vous avez choisi une formation par la voie de l'apprentissage, je ne peux que vous en féliciter.

Ce mode d'acquisition d'un métier et d'une qualification, reconnu par les professionnels à l'échelle nationale et internationale, est fondé sur l'alternance entre le Centre de Formation d'Apprenti-e-s et l'entreprise.

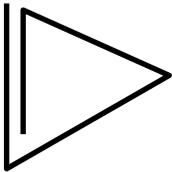
Le CFA « Centre-Alsace Marcel Rudloff » est un établissement créé en 1981, dont la réputation et le sérieux sont les gages de la qualité de nos enseignements tant pratiques que théoriques.

Forts d'une expérience solide et d'un taux de réussite de plus de 80% aux examens, nous vous donnerons les moyens de bâtir un véritable projet professionnel.

Notre constante évolution nous a permis de développer notre site et d'accueillir un effectif de plus de 1 100 apprenti-e-s, encadré-e-s par une équipe administrative et pédagogique de plus de 50 salarié-e-s.

Des équipements modernes et performants, financés par nos partenaires de gestion : Chambre de Métier, Chambre de Commerce et d'Industrie, Région Grand Est et les OPCO, sont accessibles à l'ensemble de nos apprenti-e-s formé-e-s dans plus de 30 diplômes allant du CAP, de la MC et du CTM (niveau 3) au Brevet de Maîtrise (niveau 5) en passant par le Baccalauréat Professionnel, le Brevet Professionnel et le Brevet Technique des Métiers (niveau 4).

Bienvenue au CFA Centre-Alsace Marcel Rudloff,



**Plus grand CFA du Grand Est
en nombre d'apprenti-e-s sur site !**

L'APPRENTISSAGE, C'EST QUOI ?

C'est un contrat de travail :



- Il s'adresse aux jeunes de 16 à 29 ans (15 ans pour ceux qui sortent de 3ème). Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans (nous consulter).
- Il est signé par l'apprenti-e (et ses responsables légaux, si elle ou il est mineur-e) et l'employeur.
- Sa durée est de 1, 2 ou 3 ans selon le niveau du jeune à l'entrée et le diplôme préparé. Il peut également être conclu sous la forme d'un CDI.
- Il peut être rompu (durant la période d'essai ou, par la suite, par commun accord/par démission/par licenciement).

C'est un statut :



- L'apprenti-e est un-e salarié-e de l'entreprise, titulaire d'un contrat de travail.
- L'apprenti-e bénéficie d'une protection sociale (Sécurité Sociale, Pôle Emploi...).
- L'apprenti-e commence à acquérir des droits à la retraite.
- L'apprenti-e a le droit aux congés payés légaux.

C'est un salaire :



- Il varie selon l'âge et l'année de formation.
- Il est calculé en pourcentage du SMIC ou d'un SMC, selon le barème ci-dessous (sauf convention collective plus favorable).
- La rémunération nette est exonérée d'impôts, tant qu'elle ne dépasse pas un plafond annuel fixé par les impôts chaque année (voir le Centre des Impôts).
- La famille continue de percevoir les allocations familiales jusqu'à ses 20 ans, si son salaire ne dépasse pas 55% du SMIC.

RÉMUNÉRATION



	Pourcentage du SMIC en fonction de l'âge de l'apprenti			
Année d'exécution du contrat	Moins de 18 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
1 ^{ère} année	27%	43%	53%	100%
2 ^{ème} année	39%	51%	61%	100%
3 ^{ème} année	55%	67%	78%	100%

Bon à savoir : certaines conventions collectives peuvent prévoir des rémunérations plus favorables.

AIDES



Carte d'étudiant·e des Métiers : l'apprenti·e peut bénéficier de tarifs réduits grâce à une carte d'étudiant·e en apprentissage.

Aide au permis : les apprenti·e·s âgé·e·s d'au moins 18 ans et engagé·e·s dans un parcours d'obtention du permis B peuvent bénéficier d'une aide forfaitaire de 500 euros.

Pass culture : dès l'âge de 15, les apprenti·e·s peuvent bénéficier d'une aide pour l'achat de produits culturels en téléchargeant l'application Pass Culture.

Prime d'activité : certain·e·s apprenti·e·s peuvent, en fonction de leur situation, bénéficier d'aides diverses (dont la prime d'activité) sur le site de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF). Nous invitons les apprenti·e·s à faire régulièrement des simulations.

S'ENGAGER POUR REUSSIR

L'entreprise s'engage ...



à assurer à l'apprenti·e une formation méthodique et complète dans le métier prévu au contrat et ce en suivant les référentiels de compétences,



à organiser le tutorat par le chef d'entreprise ou par un/plusieurs salarié·e·s agréé·e·s comme Maître, dans la limite de deux apprenti·e·s et un·e redoublant·e par Maître d'apprentissage,



à dégager sur les heures de travail le temps nécessaire à l'accompagnement de l'apprenti·e et à la relation avec le CFA,



à respecter la législation du travail en vigueur, notamment :

- Sur le montant du salaire versé, y compris pour le temps passé au CFA,

- Sur la durée légale du travail,

- Sur les conditions de travail (journée de repos, travail de nuit...),



- Sur la fourniture des EPI (Equipements de Protection Individuelle), d'une tenue professionnelle si elle est exigée dans l'entreprise,

- Sur la participation de 50% aux frais engagés par les apprenti·e·s lors de leur transport sur un réseau de Transport en Commun (SNCF, TRACE,...),

- Sur l'obligation de faire suivre à l'apprenti·e l'ensemble des cours prévus au CFA.

S'ENGAGER POUR RÉUSSIR

Le CFA s'engage



à assurer aux apprenti-e-s un enseignement général, technique, théorique et pratique en adaptant les parcours et en fixant une progression pédagogique en accord avec les référentiels de compétences,



à désigner pour chaque apprenti-e un-e professeur-e référent-e chargé-e d'assurer la liaison avec le Maître d'apprentissage en entreprise,



à organiser des visites en entreprise afin d'assurer un temps d'échange avec les Maîtres d'apprentissage,



à diffuser par le biais d'un espace numérique de travail des documents pédagogiques et des renseignements permettant à l'entreprise et aux responsables légaux de suivre la progression, le travail et les résultats de l'apprenti-e,



à permettre à l'apprenti-e de connaître les modalités des examens auxquels il ou elle est inscrit-e,

à inscrire l'apprenti-e aux examens prévus par le contrat en temps voulu.

S'ENGAGER POUR RÉUSSIR

Ton professeur référent s'engage ...



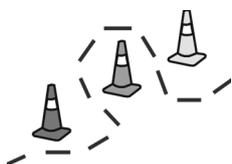
à te superviser lors de ta présence au CFA et à organiser des visites en entreprise,

à organiser des temps de vie de classe et à préparer les conseils de classe en collaboration avec les délégué·e·s élu·e·s,



à répondre à tes questions sur ta formation, tes droits et tes devoirs ou t'orienter vers une personne ressource,

à signaler tout problème au CFA et/ou en entreprise si nécessaire,



à t'accompagner dans la mise en place d'un parcours personnalisé pour bénéficier de dispenses,

à te guider si tu souhaites te réorienter et/ou à t'encourager dans ta poursuite d'études.



S'ENGAGER POUR RÉUSSIR

Tu t'engages à ...

Être présent



en te rendant en entreprise **et** au CFA sur les heures prévues dans ton contrat et à justifier tes retards et tes absences de manière officielle,

Être Actif



en travaillant régulièrement durant tes heures de présence et en te connectant régulièrement sur ton espace numérique de travail pour effectuer le travail demandé,

Faire preuve d'esprit civique



en respectant le règlement intérieur, les enseignants, les personnels scolaires et tes collègues en entreprise et au CFA,

en signalant auprès des professeurs toutes situations problématiques dont tu serais témoin (harcèlement, dégradation, propos discriminants, etc.).



EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Absence de professeur

Les apprenti·e·s sont tenu·e·s de rester dans l'établissement et de suivre les directives des Responsables de Vie Scolaires.

Absences et retards

Les apprenti·e·s sont tenu·e·s de se présenter à la Vie Scolaire en cas de retard ou d'entrée dans l'établissement après une absence (justifiée ou non).

Circulation au sein de l'établissement

La circulation dans l'établissement pendant les heures de cours ou les interclasses est interdite, sauf cas particuliers.

Consommation de nourriture et de boissons

Toute consommation est interdite à l'intérieur des bâtiments.

Education Physique et Sportive

L'EPS est obligatoire ainsi que la tenue de sport. En cas de dispense, l'apprenti·e se rend en cours de sport et assiste à la séance ou se rend à la Vie Scolaire pour prendre des consignes.

Matériel

Les apprenti·e·s sont tenu·e·s de se rendre en cours avec le matériel scolaire demandé par chaque enseignant.

Respect des personnes et de l'environnement

L'apprenti·e doit le respect à tous les membres de la communauté éducative. Il lui est demandé de respecter les lieux ainsi que le matériel mis à sa disposition.

Sanctions

Le non-respect du règlement entraîne des sanctions résultant du degré de gravité.

Santé

Les apprenti·e·s qui présentent des problèmes de santé doivent le signaler obligatoirement à la Vie Scolaire (maladies, prise de médicaments).

Téléphone portable

L'utilisation du téléphone portable est interdite à l'intérieur de l'établissement. Il doit être rangé dans le sac et éteint, les éventuels appels se font dans la cour. Les enseignants se réservent le droit de ramasser tous les téléphones pendant les face-à-face pédagogiques. En cas d'incident, le CFA se réserve le droit de confisquer les téléphones durant les heures de formation au CFA.

Tenue

Les couvre-chefs et les écouteurs sont interdits à l'intérieur de l'établissement. Une tenue décente et professionnelle est exigée, même par fortes chaleurs.

SANCTIONS

En cas de non respect du règlement intérieur, des sanctions peuvent être appliquées par le CFA tel que :

- Retenue
- Confiscation de portable
- Avertissement conduite
- Avertissement travail
- Email aux parents et aux patrons
- Lettre d'engagement
- Travaux d'intérêt général
- Protocole disciplinaire



HORAIRES D'ACCES

Le portail principal (23 rue d'Agen) est ouvert du lundi au vendredi de :

- 7h 30 à 8h15
- 10h à 10h15
- 12h à 13h15
- 15h à 15H15



En dehors de ces horaires, il faudra s'annoncer à la vie scolaire en justifiant dûment son retard.

RESTAURATION



MENU

LUNDI

Chicken Burger, sauce Burger, frites

MARDI

Bourek, spécialité algérienne, salade

MERCREDI

Laap de poulet, spécialité laotienne

JEUDI

Arancini, salade, spécialité sicilienne

VENDREDI

Buns au poulet et champignons, salade

SALADE ARPET'

*Panzanella, coulis de tomates fraîches
basilic, huile d olive, pain grillé au four*

Le CFA est entouré de plusieurs commerces de proximité et de restauration.

Par ailleurs, un emplacement dans la cour du CFA est alloué à L'ARPET', qui propose au public de l'établissement des plats du jour, un service de restauration rapide, des cafés, des viennoiseries et des encas de 7h50 à 15h15.

Vous pouvez suivre la page Facebook de l'ARPET' afin de découvrir les menus de la semaine, réserver votre plat du jour ou la salade Arpet' de la semaine.

@CFArpet

Exemple d'un menu des plats du jour
proposés par l'Arpet

ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

1

Je me connecte au site du CFA : www.cfa-colmar.com

2

Je clique sur l'onglet « NetYparéo » pour accéder au portail

3

Je saisis l'identifiant et le mot de passe fournis par le CFA à la rentrée

Authentification



Identifiant

Mot de passe

Se connecter

[Mot de passe oublié ?](#)

4

A ma première connexion, je modifie mon mot de passe et **je le note afin de ne pas le perdre !**

5

Je me connecte régulièrement afin de consulter :

- mon emploi du temps
- les modifications d'emploi du temps
- mon cahier de texte en ligne (travail, devoirs, documents, ...)
- les actualités du Centre



A vos côtés



Rodolphe BIRLING

RESPONSABLE
RELATIONS JEUNES /
ENTREPRISES

Ses missions

- Contacte et informe les entreprises sur les modalités d'apprentissage
- Mise en relation des entreprises et des candidats à l'apprentissage
- Organisation de job dating, de forums, de salons afin de promouvoir l'apprentissage
- Accompagnement des apprenti-e-s dans leurs projets de poursuite d'études et/ ou de reconversion professionnelle
- Médiation entre apprenti-e-s et employeurs afin d'éviter les ruptures

Contact



03 89 21 57 44



developpeur@cfa-colmar.com



se rendre à l'administration

A vos côtés

REFERENTE
TROUBLES DE
L'APPRENTISSAGE



Myriam LANGROGNET

Ses missions

- Accueil des apprenti·e·s en difficulté dans l'apprentissage des compétences
- Rencontre avec les parents pour mise au point des parcours
- Analyse et bilan des besoins de l'apprenti·e durant son apprentissage
- Accompagnement pour les demandes de RQTH (Reconnaissance en Qualité de Travailleuse/Travailleur Handicapé·e) auprès de la MDPH
- Encadrement pédagogique : mise en place de journées de soutien, visites en entreprise, aménagements d'examen
- Sensibilisation et information des enseignant·e·s et des entreprises aux particularités des troubles cognitifs

Contact



03 89 21 57 48



m.langrognet@cfa-colmar.com



se rendre à la vie scolaire

LE PERSONNEL ADMINISTRATIF, EDUCATIF, D'ENTRETIEN ET DE DIRECTION



Claude NIERENGARTEN

Directeur



Catherine NICOLETTI-SCHEIBLING

Chef de travaux



Thomas ROY

Responsable
Pédagogique



Rodople BIRLING

Responsable des relations
jeunes / entreprises



Nicolas GRIESBAUM

Responsable Contrats



Mathieu WOLFER

Responsable
Comptabilité



Sophie EDEL

Secrétariat



Evan HO NHUNG

Assistant de direction



Christelle CANAL

Responsable Vie Scolaire



Noémie MARTIN

Responsable Vie Scolaire



Valentin LAVAUX

Assistant Vie Scolaire



Joseph PODDA

Responsable
maintenance



Francesca MONACHELLO

Restauration (« L'Arpet' »)



Natacha SENGSAVANH

Restauration (« L'Arpet' »)



Yannick MAES

Conciergerie et
maintenance



Chantal FEGLI

Agent d'entretien

NOUS CONTACTER

Vie Scolaire 03 89 21 57 47	Christelle CANAL- MURSCHEL	vsmurschel@cfa-colmar.com
	Valentin LAVAUX	v.lavaux@cfa-colmar.com
	Noémie MARTIN	vsmartin@cfa-colmar.com
Responsable Pédagogique	Thomas ROY 03 89 21 57 44	pedagogie@cfa-colmar.com
Aide aux équipements Aide au Permis	Catherine SCHEIBLING- NICOLETTI 03 89 21 57 43	cdt@cfa-colmar.com
Recherche d'employeur ou d'apprenti-e	Rodolphe BIRLING 03 89 21 57 44	developpeur@cfa-colmar.com
Suivi des Contrats	Nicolas GRIESBAUM 03 89 21 57 42	contrat@cfa-colmar.com
Secrétariat Général	Sophie EDEL 03 89 21 57 40	secretariat@cfa-colmar.com
Référente Handicap	Myriam LANGROGNET 03 89 21 57 48	m.langrognnet@cfa-colmar.com

L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE



Isabelle AUCELLO

Gestion



Marc BERGAMINELLI

Electricité



Jean-Marc BOECKLER

Domaine transversal



Sophie BORSCHNEK

Esthétique



Anne BUNNER

Allemand



Claire CHANVILLARD

Prévention santé



Dominique CHERY

Génie Climatique



Isabelle CLUZEL

Arts appliqués



Jean-François DEMOUJIN

Mécanique automobile



Stéphanie GASSER

Coiffure



Thibaut HECKLY

Electricité



Julien HUSSER

Génie Climatique



Laetitia KAHLOUN-EBER

Esthétique



Olivier KÜFFER

SST / PRAP



Michel LUCK

Lettres-Histoire



Catherine PORFIRIO

Mathématiques & Sciences



Steeve REINBOLT

Vente



Pascal SCHAFFHAUSER

Mécanique automobile



Sébastien SCHAMBER

Métallerie



Laurence STROZIK

Lettres-Histoire



Sabah WARIQI

Anglais



Christophe WEBER

Electricité



Joëlle ZIELKE

Allemand

L'EQUIPE ENSEIGNANTE



Marie BURTSHELL

Lettres / Histoire



Fanny CALES

Langues / Législation



Raphaële CALLERAME

Coiffure



Alexandra CAULLERY-KEMPF

Lettres / Histoire



Pierre CHAHO

Mathématiques & Sciences



Caroline GORSY

Lettres-Histoire



Catherine GRANDMOUGIN

Prévention santé



Christophe GRANDMOUGIN

Pâtisserie



Jean-Denis HASSENBOEHLER

Génie Climatique



Michel HERRMANN

Boulangerie



Georges MICHEL

Boucherie



Claire NAUDIN

Domaine transversal



Bénédicte NEUMANN

Vente



Laurent NIEBEL

Mathématiques & Sciences



Bastien PIERREVELCIN

Boulangerie



François STRUBEL

Sport



Thomas STUDER

Génie Climatique



Véronique VASSARD-FONTAINE

Domaine transversal



Jean-Claude VOGEL

Pâtisserie



Nathalie VONTHRON

Vente



NOS FORMATIONS

Niveau 3

Certificat d'Aptitude Professionnelle

CAP Métiers de la coiffure
CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie
CAP Equipier Polyvalent du Commerce
CAP Boulanger
CAP Pâtissier
CAP Boucher
CAP Charcutier-Traiteur
CAP Métallier
CAP Electricien
CAP Monteur en Installations Sanitaires
CAP Monteur en Installations Thermiques
CAP Maintenance des Véhicules
- option A Voitures Particulières
- option B Véhicules de Transport Routier

Mention Complémentaire

MC Pâtisserie Glacerie Chocolaterie
Confiserie spécialisées
MC Maintenance en Equipement Thermique
Individuel

Certificat Technique des Métiers

CTM Boucher Charcutier Traiteur
CTM Préparateur Vendeur en Boucherie
Charcuterie Traiteur
CTM Installateur en Equipements Electriques



NOS FORMATIONS

Niveau 4

Brevet Professionnel

BP Coiffure

BP Esthétique Cosmétique Parfumerie

BP Boulanger

BP Métallier

Baccalauréat Professionnel

BAC PRO Métiers du Commerce et de la Vente

- option A Animation et Gestion de l'Espace Commercial

BAC PRO Maintenance des Véhicules

- option A Voitures Particulières

Brevet Technique des Métiers

BTM Pâtissier Confiseur Glacier Traiteur

BTM Installateur en Equipements Electriques

BTM Technicien en Systèmes de Génie Climatique et Systèmes Sanitaires,
option maintenance, option installateur

Niveau 5

Brevet de Maîtrise

BM Coiffeur

BM Esthéticienne Cosméticienne

BM Installateur en Equipements Electriques

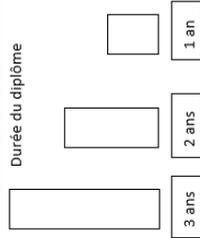
BM Installateur Sanitaire

NOS FORMATIONS

Automobile	CAP	BAC PRO	Niveau 3
Commerce	CAP	BAC PRO	Niveau 4
Boucherie	CAP CTM CTM		Niveau 5
Boulangerie	CAP	BP	
Pâtisserie	CAP MC	BTM	
Coiffure	CAP	BP	BM
Esthétique	CAP	BP	BM
Métallerie	CAP	BP	
Electricité	CAP CTM	BTM	BM
Sanitaire	CAP MC	BTM	BM
Thermique	CAP MC	BTM	

Pour vos questions et/ou demandes d'aide relatives à nos formations ou à la poursuite d'étude, merci de contacter M. Rodolphe BIRLING :
Téléphone : 03 89 21 57 44
Courriel : developpeur@cfa-colmar.com

Durée du diplôme



CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle
MC : Mention Complémentaire
CTM : Certificat Technique des Métiers
BTM : Brevet Technique des Métiers
Bp : Brevet Professionnel
BM : Brevet de Maîtrise

L'APPRENTISSAGE EN CHIFFRES



31

diplômes sont proposés à nos apprenti·e·s



700

entreprises nous font confiance pour vous former



1100

apprenti·e·s sont inscrit·e·s chaque année dans notre établissement et ce depuis plusieurs années



84,2%

de nos apprenti·e·s ont réussi leurs examens ces 3 dernières années



95%

de nos entreprises partenaires sont satisfaites du CFA, d'après une enquête réalisée en 2022

ACCESSIBILITÉ

L'établissement est ouvert
du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h à 17h

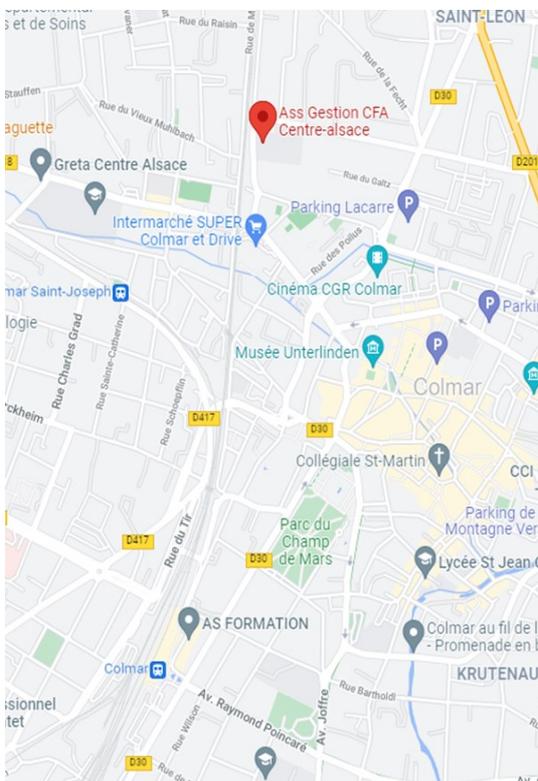
**L'entrée du public se fait au 23
rue d'Agen**

Le CFA est à une quinzaine de
minutes à pied de la gare.

Les arrêts de bus les plus
proches sont les arrêts
« Scheurer Kestner »,
« Fleischhauer » et
« Manufacture »

Informations complémentaires
sur le site TRACE :

<https://www.trace-colmar.fr/>



NOS FINANCEURS ET PARTENAIRES

